



Bois Bocage
Énergie

N° plan de gestion : **BBE_74**

Date de réalisation : **20/05/2025**

Réalisé par :

Bois Bocage Energie

Marie DUBOIS

Plan de gestion durable des haies

État des lieux, diagnostic et programme gestion, de coupes et travaux
d'amélioration des haies de l'exploitation agricole

L'exploitant référent : Sabir Nassima et Myriam Aubert

L'exploitation : Ferme de la hogue

Adresse : La hogue folie, Guilberville 50160 Tongny-les-villes

Tél portable : 0681795315

Courriel : contact@fermedelahogue.fr

Linéaire de haies : 1,155.00 m



SOMMAIRE

Table des matière

Partie 1 : Synthèse et analyse	5
A. ETAT DES LIEUX	5
I. L'exploitation et son territoire	5
1. Les enjeux territoriaux en lien avec les haies	5
II. Les haies de l'exploitation et leur état	6
1. Description des haies de l'exploitation	6
1.1 Interfaces avec les haies	6
1.2 Typologie des haies	7
1.3 Essences composant les haies	8
2. Gestion passée et actuelle	9
3. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques	10
4. Intérêt des haies pour la biodiversité	10
	10
B. PROGRAMME DE TRAVAUX	13
I. Gestion des haies	13
1. Les objectifs de l'exploitant	13
2. Priorités d'intervention de gestion	13
3. Préconisations de gestion par type de haie	14
II. POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES	17
1. Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement	17
Partie 2 : Atlas cartographique,	18

Récapitulatif des résultats du Plan de gestion durable des haies

Surface de totale de l'exploitation agricole (SAU) : **7 ha** Linéaire de haies total sur l'exploitation : **1,155.00 m** Soit une densité de : **101.49 m/ha SAU**

Principaux types de haies de l'exploitation : **Haie en devenir et Taillis sous futaies**

Essences dominantes : **Noisetier, Prunellier, Chêne**

Pratiques d'entretien à améliorer : **Epareuse latérale sur les ligneux, Épareuse sur les repousses, Dépérissage de la végétation ligneuse**

Indice de biodiversité potentielle des haies à l'échelle de l'exploitation : 

Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération : **55.02 m/an**

Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération dans les cinq premières années : **8.30 m/an**

Total du linéaire sur lequel intervenir de façon urgente : **58.08 m**

Type de haies principaux sur lesquels intervenir de façon urgente : **Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes**

Amélioration de l'état des haies existantes par **Taille de formation, Regarnies de haies**

Total du linéaire à améliorer : **690.66 m**

Proposition de création de haies : **0 m**

Surface agricole utile (SAU) :

total de la SAU : **7 ha**

surface en culture : **1 ha**

L'étude des haies sur la ferme montre une certaine diversité dans les typologies ainsi que dans les âges des haies avec aussi bien des alignements de haut-jets centenaires que des taillis sous futaie ou de jeunes haies plantées. Les essences sont assez semblables sur l'ensemble du linéaire mais on notera la présence de deux essences rares à préserver : le néflier et l'if. Les haies de l'exploitation ne sont pas très riches en bois, notamment pour l'énergie car la majorité des arbres qui seraient en âge d'être valorisés sont des arbres de haut-jets, éléments structurant du paysage et avec un intérêt important pour la biodiversité. On observe également des arbres malades notamment de la chalarose du frêne qui pourrait être un problème notamment du fait de la prépondérance de cette essence dans certaines haies. De nombreuses jeunes haies ont été plantées en complément des haies existantes.

Le travail à effectuer sur les haies sera principalement de deux ordres :

- **Travailler sur les jeunes haies plantées** : les jeunes haies plantées auront besoin d'être entretenuées pour devenir à l'avenir des haies jouant tous leurs rôles (accueil de biodiversité, coupe-vent, production de bois...). Pour ce faire, une attention devra être portée sur la **taille de formation** et le **recépage** des jeunes arbres mais aussi le désherbage des herbacées lorsqu'elles sont en concurrence avec les jeunes arbres.
- **La remise en état des vieilles haies/des haies dégradées** : Certaines haies présentent des dégradations notamment liées à l'âge des arbres (dépérissement/descente de cimes) et à d'anciennes pratiques de gestion impactant le linéaire. Ces haies devront faire l'objet de **restauration** tant au niveau des strates (continuité sur le linéaire et sur la hauteur) que sur certains arbres en eux même. On aura notamment des opérations de **regarni et d'élagage** à mener pour retrouver une stratification satisfaisante pour l'accueil de la biodiversité ainsi qu'un meilleur état sanitaire de certains arbres. Les haies dépérissantes peuvent vite se retrouver dominées par les épines et dès lors, le travail pour retrouver une haie productive et fonctionnelle est d'autant plus important. Il faut donc agir avant par anticipation.

Le travail de remise en état peut se mener en parallèle d'opérations de coupe ou autres afin de redonner de la vigueur aux haies en faisant entrer un peu de lumière. Le linéaire prélevable annuellement étant relativement faible, il sera important de réfléchir à la manière dont effectuer les coupes si vous souhaitez les valoriser économiquement. Parallèlement à ce travail, certaines haies (N°5 ou 9) pourront être surveillées de loin avec un potentiel entretien d'emprise de temps à autre. Elles sont plutôt vigoureuses et présentent un bon potentiel de croissance et d'accueil pour la biodiversité.

Pour localiser l'exploitation agricole dans son territoire, se référer à la cartographie de situation de l'exploitation agricole et de ses haies à l'échelle communale, située en partie 2.

Définitions :

Le Plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil d'état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle d'une exploitation agricole. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci.

Le Plan de gestion durable des haies s'applique à tous les éléments bocagers, en limite, gérés dans la limite des terres dont le producteur (propriétaire, gestionnaire ou exploitant agricole) a la jouissance (location ou propriété).

Sont compris dans les éléments visés :

- élément linaire : **la haie (y compris les alignements au sens PAC et les lisières de bois dissociées du massif forestier)**
- élément de surface : **les bosquets*** (naturel ou planté) d'une superficie inférieure ou égale à 50 ares

Engagements de l'exploitant :

Le Plan de gestion durable des haies s'applique aux haies dont l'exploitant a déclaré en avoir la gestion. L'élaboration du plan de gestion durable des haies réalisé par une structure d'accompagnement ne vaut pas accord du propriétaire. Dans le cas où le pétitionnaire est locataire ou co-propriétaire des terrains, il doit avoir informé et recueilli l'accord écrit de son propriétaire, co-propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, suivant le cas, avant de réaliser tous travaux.

Madame Sabir & Aubert Nassima & Myriam, Ferme de la hogue, atteste avoir pris connaissance des préalables réglementaires et valide le présent Plan de gestion durable

Fait le :

A :

Signature :

Usages des données collectées via le Plan de gestion durable des haies en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

L'autorisation relative au traitement et aux modalités d'usage de ces données à caractère personnel doivent faire l'objet d'une convention entre l'exploitant agricole et la structure

Convention type de traitement des données du Plan de gestion durable des haies en annexe de la partie 3.

Partie 1: Synthèse et analyse

A. ETAT DES LIEUX

I. L'exploitation et son territoire

1. Les enjeux territoriaux en lien avec les haies

Description simplifiée des enjeux territoriaux en lien avec les haies	
Enjeux	Stratégies et dynamiques territoriales
Eau	<p>L'exploitation est située sur le territoire du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Seine Normandie, qui donne les grands objectifs en termes de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) décline quant à lui à l'échelle départementale les actions à mener par masse d'eau afin de préserver et de restaurer le bon état de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Parmi ses actions prévues, le PAOT 2022-2027 de la Manche prévoit la restauration de cours d'eau et de continuités écologiques, le maintien et la restauration de zones humides ainsi que le maintien et la restauration du bocage.</p>
Climat	<p>Les haies bocagères sont directement impactées par les effets du changement climatique. En effet, d'après l'INRAE (2011), l'élévation des températures automnales, printanières et hivernales impacte la physiologie des arbres en perturbant leur cycle de vie et provoquant un risque accru aux gelées hivernales et printanières, avec une difficulté de régénération et une croissance limitée. De plus, la hausse des températures hivernales (INRAE, 2005) favorise le développement d'agents pathogènes. De nombreuses essences d'arbres qui composent les haies sont ainsi menacées par des champignons parasites (phytophtora pour l'aulne, chalarose pour le frêne, maladie de l'encre pour le chêne et le châtaignier ...). Par ailleurs, les haies et les réseaux bocagers ont prouvé leur efficacité en termes de mitigation des températures extrêmes ainsi que lors des épisodes venteux. Leur conservation reste donc un enjeu important sur l'ensemble du territoire normand.</p>
Biodiversité	<p>La Trame verte et bleue (TVB) est un outil de préservation de la biodiversité visant à maintenir et à reconstituer un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... Elle est identifiée par les SRCE (Schémas Régionaux de Cohérence Écologique). Le SRCE de Basse Normandie (2014), repris et intégré dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de Normandie a défini parmi ses enjeux prioritaires le maintien de la fonctionnalité de la matrice verte qui se décline via les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Limiter les impacts sur les habitats de nature « ordinaire »• Limiter la fragilisation des continuités écologiques terrestres faiblement fonctionnelles• Maintien de la fonctionnalité des espaces boisés• Maintenir un bocage fonctionnel compatible avec l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, grâce à un accompagnement <p>Cet enjeu majeur de préservation du bocage s'inscrit dans le contexte paysager particulier de la Manche, plus grand département bocager de France avec une densité de haies de 94 ml/ha.</p> <p>De plus, la ferme est localisée dans le Pays du Saint Lois. Ce secteur présente un bocage en partie déstructuré à l'est et au sud du territoire, ayant connu une forte</p>

	<p>diminution du linéaire de haies depuis 1972 ainsi qu'une réduction des connexions entre haies, ce qui a une incidence forte sur la fonctionnalité du bocage.</p> <p>La déclinaison des SRCE est réalisée à l'échelle communale et inter-communale dans des documents d'urbanisme tels que les SCoT et les PLUi. L'exploitation est concernée par le SCoT de Saint Lô Agglo et est comprise dans son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Les haies de l'exploitations sont classées au titre de ce PLUi. Il conviendra donc de s'informer en mairie avant d'intervenir sur des coupes afin de connaître les éventuelles réglementations et pratiques qui sont liées à ce classement.</p>
Biomasse et filière	<p>Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial 2022-2028, la Communauté d'agglomération de Saint-Lô a défini parmi ses actions la volonté de « Soutenir le développement de la filière bois-énergie » et de « » en développant davantage d'installations de chaufferies collectives / industrielles sur le territoire et en assurant une gestion durable des haies qui garantit leur pérennité et une adéquation entre la ressource et les besoins, notamment grâce à la mise en place de PGDH.</p>
Paysage	<p>L'exploitation se situe au sein de l'unité paysagère du Bocage en tableaux du Saint-Lois, plus précisément au sein de la structure paysagère « Bocage en tableaux sur les versants et lignes de crête ». Le maillage orthogonal des haies, que le chêne et le frêne habillent en grande proportion, caractérise ce paysage. Aujourd'hui, ce bocage est devenu assez irrégulier : dense et entourant des prairies pâturées à certains endroits, plus discontinu avec des haies moins hautes à d'autres endroits où les parcelles sont plus vastes et les paysages sont ouverts par des pratiques agricoles contemporaines.</p>

II. Les haies de l'exploitation et leur état

1. Description des haies de l'exploitation

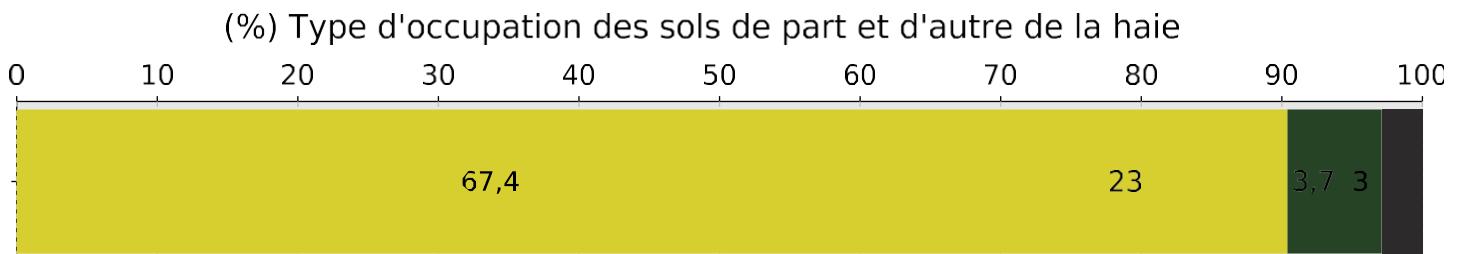
Le linéaire de haies total présent sur l'exploitation est de **1,155.00 m**, réparti sur une surface de : **7 ha** soit une densité de **101.49 m/ha**.

Réglementation

L'ensemble de la réglementation qui pourrait s'appliquer sur les haies de l'exploitation agricole est à vérifier en s'appuyant sur le tableau des réglementations liées aux haies. L'agriculteur devra faire les démarches nécessaires pour connaître la réglementation qui s'applique à ses haies.

Pour connaître les réglementations s'appliquant aux haies, se référer au tableau de synthèse situé en partie 3.

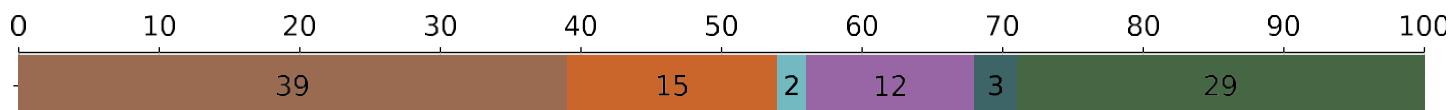
1.1 Interfaces avec les haies



- Parcель/parcель interparcellaire ■ Parcель / Parcель intraparcellaire ■ Parcель / Bois
- Parcель/Verger et pré-verger ■ Parcель / Parcель enrichie ■ Parcель / Voirie route
- Parcель / Voirie/chemin ■ Parcель / cours d'eau ■ Parcель / Bâti ■ Parcель/ligne SNCF ■ Voirie / Voirie
- Haies inter parcellaires représentent 67% des haies totales. Ce type de haie peut nécessiter d'ouvrir un dialogue autour de Voiries / Travaux ■ Voiries / Bâti ■ Bâti / Voirie ■ Bâti / Bâti de maintenir leur bon état écologique et d'éviter les soucis d'entretien invasif sur les haies. Les haies positionnées en bordure de route ou de chemin peuvent, elles aussi, être soumises à des problématique de sur-entretien ou de destruction involontaire lors du broyage des accotement par exemple. Il peut être intéressant de les signaler (Rubalises, panneaux, piquets colorés.) dans le cas où elles ne seraient pas suffisamment visibles. Le positionnement des haies en intra parcellaire (les deux coté appartenant à la ferme) pour 23% des haies permet une plus grande liberté d'action sur ces dernières et permet aussi de limiter les risques liés à un entretien dégradant par les voisins par exemple.

1.2 Typologie des haies

(%) Grands types de haie de l'exploitation



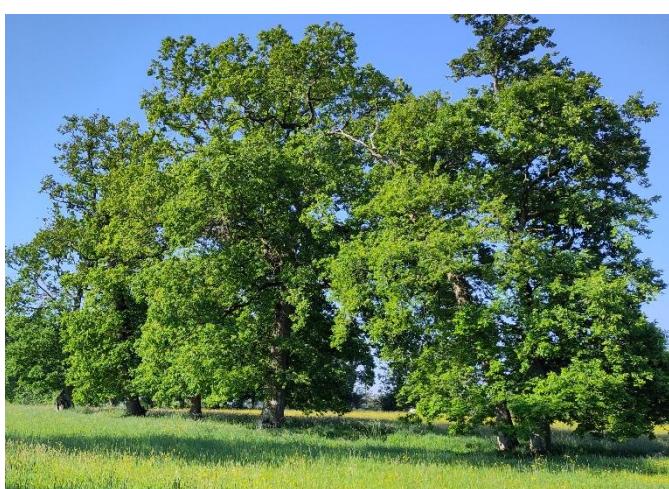
■ Hors typologie ■ Haie en devenir ■ Taillis simple ■ Taillis mixte ■ Futaies régulières

■ Futaies irrégulières ■ Taillis sous futaies

	Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Longueur en m	Pourcentage
	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	452	39
	31. Cépées d'arbustes	160	14
	32. Cépées d'arbres	15	1
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	27	2
	52. Alignements d'arbres émondés	134	12
	61. Hauts jets d'âges différents	33	3
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	171	15
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	162	14
Pour	Total	1 154	100

connaître le détail des types attribués à chacune des haies de l'exploitation, se référer au tableau détaillé ainsi qu'à la cartographie de la typologie des haies de l'exploitation, situés en partie 2.

Les haies de l'exploitation sont plutôt diversifiées avec 8 sous types de haies différentes. Le maillage est principalement constitué de « jeunes haies en devenir » (39%) et de haies dites « de taillis sous futaie » (haut-jets + cépées) pour 28%. Les jeunes haies plantées demanderont du travail pour rendre l'ensemble des services découlant des haies avec notamment de la taille de formation, du recépage, du désherbage ou du regarni. Les taillis sous futaies représentant généralement la haie « idéale » avec des haut-jets, des cépées et/ou des têtards permettant de donner à la haie différentes strates et habitats. A noter également la présence d'alignement de haut-jets/d'émondés qui, sans strate arbustive restent peu productives et sont moins accueillantes pour la biodiversité du fait de l'absence de certaines strates/continuité entre les strates (cf chapitre biodiversité).

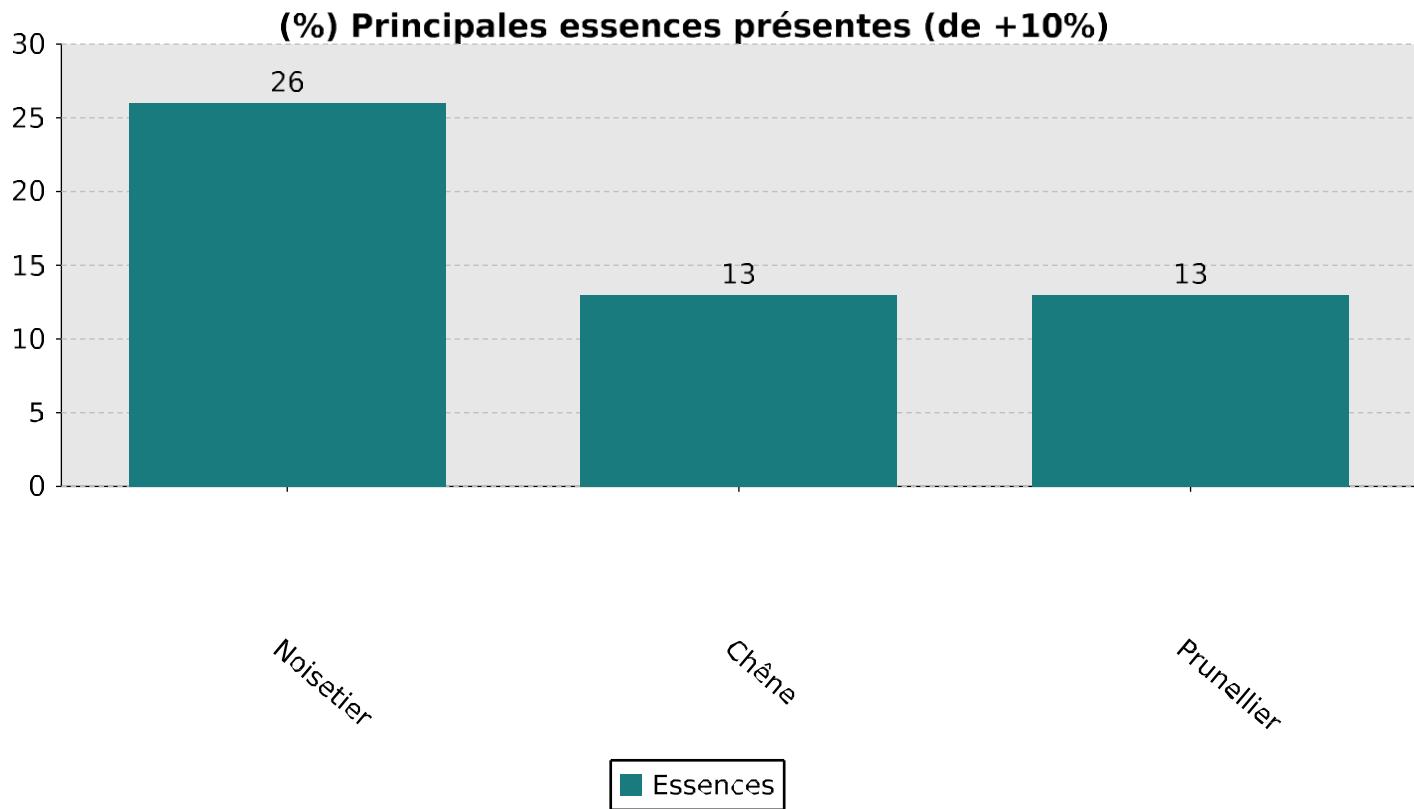


Alignement d'anciennes émondées.

Les arbres matures ont une couronne assez importante ce qui limite la présence de la strate arbustive à leur pied. Sur le long terme, il serait souhaitable de regarnir le pied de haie avec des essences arbustives et des arbres de renouvellement, et de, si besoin, procéder à un élagage pour apporter un peu de lumière.



1.3 Essences composant les haies



L'exploitation présente 25 espèces parmi lesquelles on retrouve en grande abondance le noisetier, le chêne et le prunellier. Le noisetier et le chêne sont de bonnes essences de production mais la majorité des noisetiers sont trop jeunes pour être exploités. Il y a d'autres essences intéressantes pour la production de bois sur la ferme comme le charme ou le frêne. On notera également la présence de quelques essences plus rares comme l'if ou le Néflier qui seront à préserver.



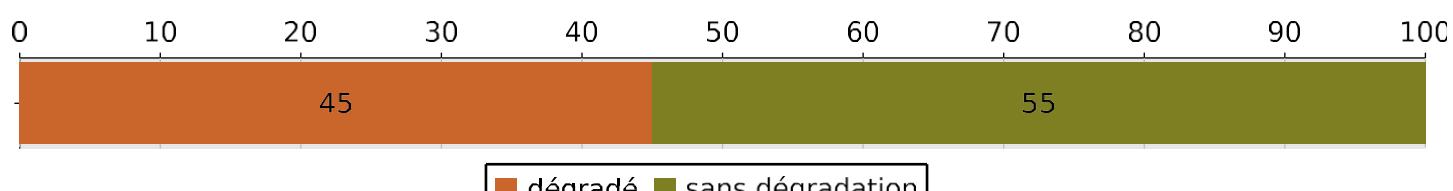
Photo : Jeune if qui se développe sous un noisetier dans la haie n° 10



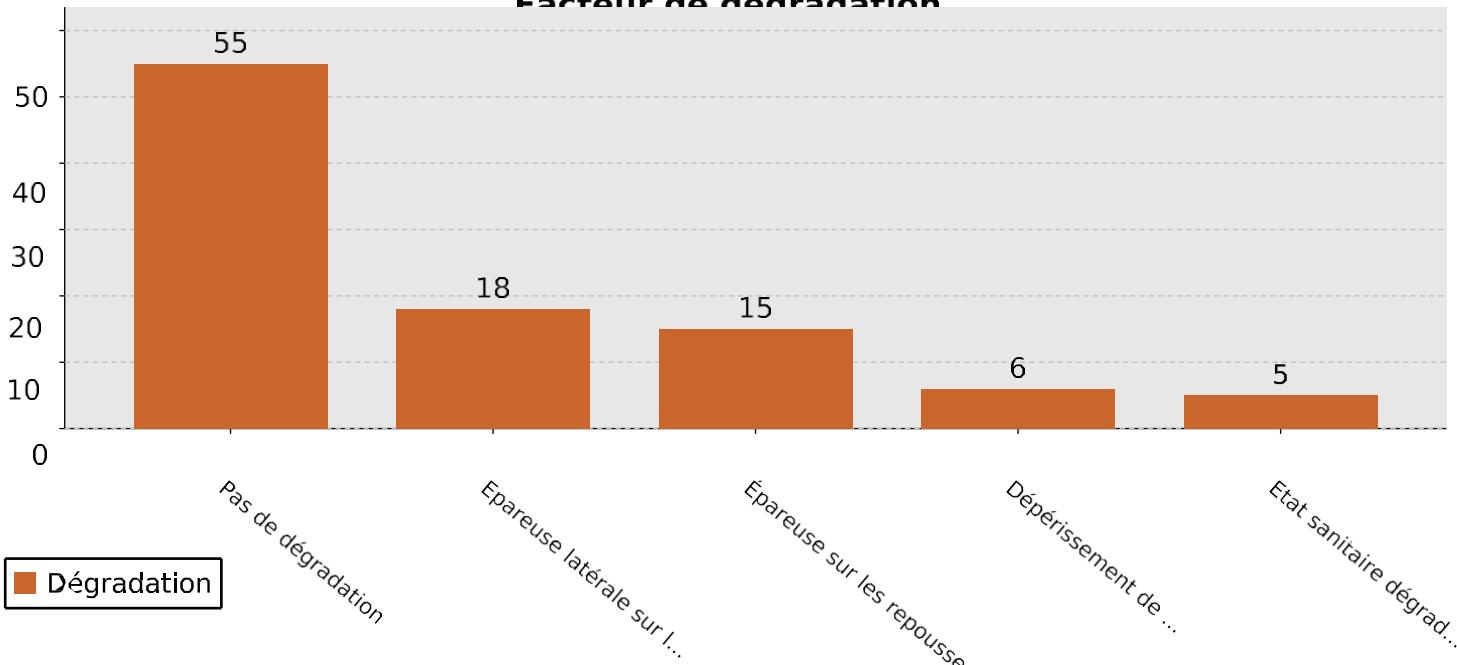
Photo : Ancienne émonde de chêne. Les émondas sont des arbres intéressants pour la biodiversité car elles présentent souvent du bois mort et des cavités qui permettent d'accueillir la biodiversité.

2. Gestion passée et actuelle

Linéaire de haies présentant des gestions dégradantes par rapport au linéaire total



Facteur de dégradation



Sur la ferme, la majorité du linéaire est en bon état (55%). Les facteurs de dégradations sont principalement liés à des éclatements de branches liés à des passages d'épareuse (Trace anciennes ?) et à un état de végétation dégradé soit à cause d'un dépérissement soit à cause d'une maladie. Sur les frênes on observe la présence de chalarose, maladie qui induit la perte des feuilles à l'extrémité des branches et la mort de l'arbre. Les atteintes ne sont pas toutes de la même gravité et la majorité des dégradations peuvent disparaître dès lors que des pratiques de gestion durable sont mises en place.



Frêne dépérisant: il présente des traces anciennes d'arrachement d'écorce à son pied qui peuvent avoir influencé sa survie.

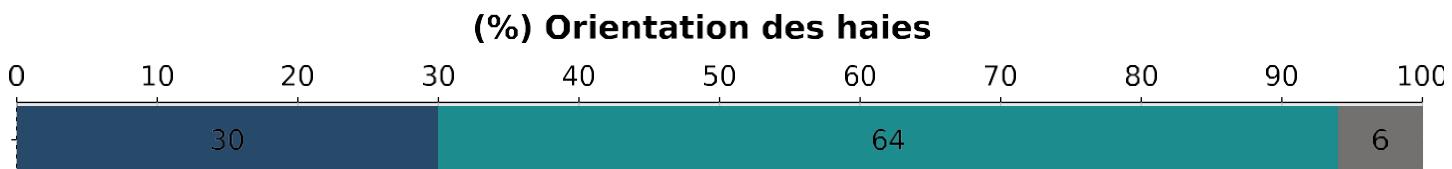


Jeune frêne présentant un début de chalarose avec la perte des feuilles en bout de branche notamment. Il n'y a aucun traitement existant actuellement contre cette maladie.

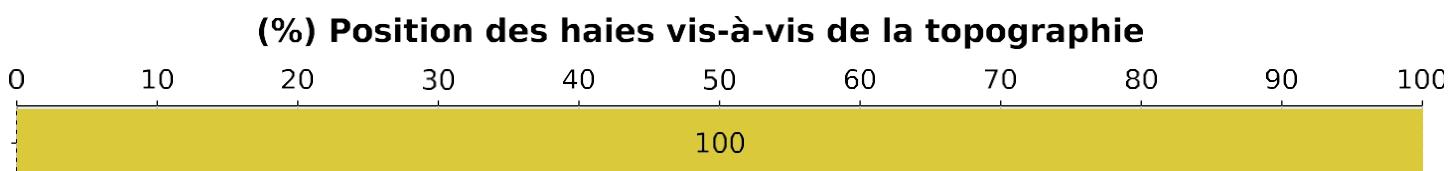


Traces d'épareuses sur des branches supérieures à 2cm ayant entraîné un éclatement de certaines d'entre elles.

3. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques



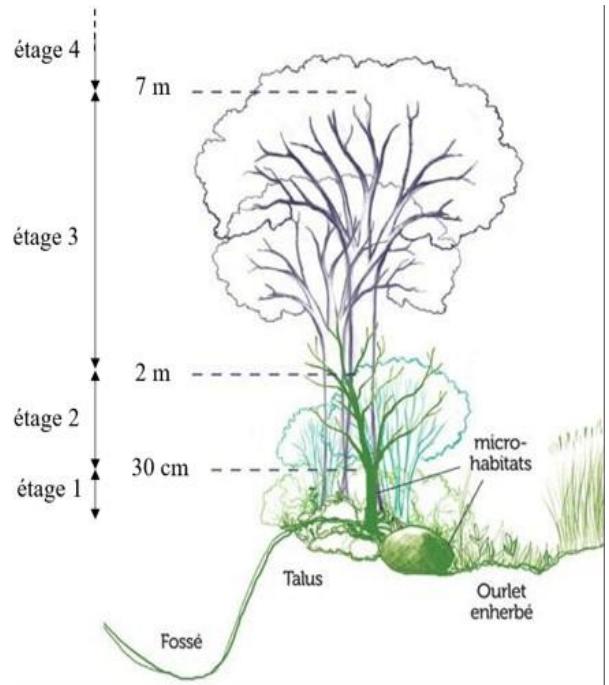
■ Parallèle à la pente ■ Oblique par rapport à la pente ■ Perpendiculaire à la pente ■ Pas de pente



Au global, l'exploitation est assez plate comme on peut le voir sur les courbes de niveau. Les haies jouant un rôle hydrauliques important sont situées en rupture de pente (perpendiculaires ou oblique). Parmis ces haies on retrouve les haie 1, 11, 15 et 3. Bien que les pentes soient relativement faible, la présence de haies permet d'éviter l'érosion et facilite l'infiltration de l'eau dans le sol.

4. Intérêt des haies pour la biodiversité

La biodiversité des haies a été évaluée de manière indirecte par la capacité du milieu « haie » à constituer un habitat, un lieu de vie, pour de nombreux organismes vivants (animaux, végétaux, champignons, ...) en particulier les organismes qui ont besoin d'un habitat forestier. Le rôle d'accueil des haies pour la biodiversité se base sur différents critères dont la largeur et la continuité dans et entre les strates de végétation font partie. La présence de micro-habitats diversifiés (bois morts, arbres creux, vieux têtard et gros bois, mare, fossés et cours d'eau bordant les haies) permet d'augmenter la diversité d'espèces présentes sur dans la haie. L'indice de biodiversité potentiel de la haie utilisé, est basé sur la morphologie de la haie (pied de haie, étages de végétation et continuités végétales) et la présence d'habitats particuliers. Les résultats sont globalisés sur



l'ensemble des haies de l'exploitation.

Pour connaître le barème de notation, se référer à l'annexe technique située en partie 3.

Schéma de localisation des critères qui permettent de calculer la valeur de biodiversité des haies de l'exploitation

Etat écologique des haies de l'exploitation pour la biodiversité	
Pied de la haie	 Les pieds de haies sont larges (>3m) et l'entretien modéré permet le développement d'une flore herbacée et semi-ligneuse diversifiée. La ronce est notamment la liane essentielle pour une régénération naturelle de la haie. (« la ronce est le berceau du chêne »). Il y a également un certain nombre de haies sur talus sur l'exploitation dont l'entretien permet de maintenir le bon état .
Etage 2 de végétation	 Pour jouer pleinement son rôle pour la biodiversité, une haie doit avoir une emprise d'au moins 3m de large et doit présenter une continuité de l'ensemble de la strate (on ne doit pas pouvoir voir à travers). La présence de liane parcourant les étages est également un élément important à prendre en compte. Sur l'exploitation, certaines haies présentent un étage arbustif bien fourni tandis que certaines n'en présentent aucun (alignement de Haut-jets par exemple). La présence d'un étage arbustif est un élément fondamental pour le déplacement d'espèces et pour que la haie joue son rôle d'accueil pour la biodiversité ou de brise-vent par exemple. Quelques conseils d'entretien pour une gestion durable (généraux) : <ul style="list-style-type: none">• Ne pas tailler la haie sur le dessus (haie au carré) : la taille sommitale affaiblit progressivement la haie et favorise le maintien des espèces les plus vigoureuses et la disparition des espèces les plus fragiles. Même si votre haie est constituée uniquement d'espèces buissonnantes, il vaut mieux préférer un recépage régénérateur, tous les 15 ans ;• Ne pas appuyer l'outil sur la haie, ni faire de "vagues" et ne pas tailler en biais le haut des haies ;• Ne pas réduire la haie à moins de 1,5 m d'épaisseur ; La coupe ne doit pas éclater de grosses branches.• L'entretien latérale des haies doit être léger (tous les 1 à 3 ans) et sur des faibles diamètres (pousses de l'année), à une période adaptée (proscrit entre le 15 mars et 15 août), sans produits chimiques.• Mettre une clôture efficace, suffisamment éloignée de la haie et adaptée au bétail contre l'abrutissement et le piétinement du pied de haie pour les parcelles pâturées. Regarnir/replanter dans les trous et recéper pour densifier si on le souhaite.
Etage 3 et 4 de végétation	 Les étages 3 et 4 représentent la strate située au-dessus de 2m. Sur l'exploitation, du fait du nombre important de jeunes arbres et de la présence d'arbres déclinants, cette strate est peu développée et présente souvent des trouées. Sa continuité est de ce fait, relativement faible. De même, il y a peu de lianes (lierre, églantier, brionne, clématite...) assurant la jonction entre les strates. La gestion future sur les arbres devra permettre d'améliorer cette note en formant de futurs haut-jets par exemple et en n'intervenant pas sur le haut de la haie pour la laisser se densifier.
Habitats particuliers	 Les micro-habitats dans les haies contribuent à la diversité des communautés animales ou végétales présentes dans l'espace agricole. Ils accueillent des espèces très spécialisées et/ou aux statuts de conservation préoccupants (piques-prunes, espèces cavernicoles...). La diversité de ces habitats est liée au contexte pédogéologique (éléments rupestres, fossés à pente douce, ruisseaux de pied de haie...) et/ou à l'héritage d'un bocage avec des arbres d'âge mûr. Il est également le résultat d'un comportement protecteur du gestionnaire à l'égard de ces micro-habitats (préservation des arbres à cavités, des trognes, des bois morts, des lianes dont le lierre, tolérance à la présence d'espèces terricoles, etc.). Sur l'exploitation, les habitats particuliers sont présents sur certaines haies, néanmoins, les capacités d'accueil de la biodiversité sont très variables d'une haie à l'autre au vu des arbres qui les composent : En effet, les haies d'arbres jeunes présentent peu d'habitats particuliers, tandis que d'autres ont plusieurs arbres à forte valeur d'accueil (anciennes émondades, bois mort, arbres déclinants...). Les lianes sont également peu présentes. Il pourra être intéressant de procéder à la création de têtards par exemple sur les haies qui ont peu d'habitats particuliers, cela permettra de créer des cavités et du bois mort à plus ou moins long terme, bénéfique pour les espèces xylophages protégées comme le Pic Prune ou le Lucane cerf-volant. On peut

également installer des murs de pierres sèches, des tas de bois mort, recréer des talus ou des mares pour favoriser la faune sauvage et maximiser l'accueil de la biodiversité.

Les haies de l'exploitation agricole, par rapport à la biodiversité, sont en moyenne plutôt 

Les indices calculés à l'échelle de l'exploitation du tableau ci-dessus ne prennent pas en compte les haies jeunes, les haies de colonisation, les talus ou murets nus, ainsi que les haies récemment entretenues. Pour connaître le détail de l'indice de biodiversité pour chacune des haies de l'exploitation, se référer à la cartographie du potentiel de biodiversité des haies de l'exploitation, située en partie 2.

B. PROGRAMME DE TRAVAUX

I. Gestion des haies

1. Les objectifs de l'exploitant

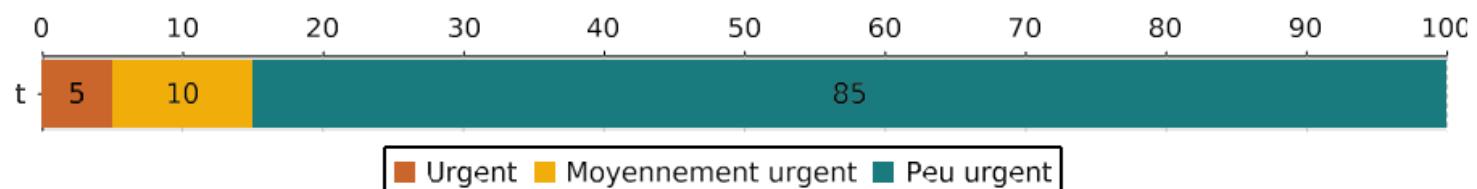
Les haies présentes sur l'exploitation ont pour rôle principal de servir à accueillir la biodiversité et à se couper des voisins en conventionnels. L'idée de faire du bois pour une exploitation financière n'a pas été envisagée.

Au vu des typologies et de l'état des haies, une exploitation pour la production de plaquettes par exemple semble peu envisageable dans l'immédiat.

Les modalités de gestion des haies ainsi que le programme d'amélioration et de création proposés ci-dessous, répondent à ces objectifs croisés.

2. Priorités d'intervention de gestion

(%) Répartition des priorités d'intervention



		Longueur en mètres linéaires (ml) à exploiter			Total priorité
		Urgent (0 – 7 ans)	Moyennement urgent (7-14 ans)	Peu urgent (14-21 ans)	
	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	0	0	452	452
	31. Cépées d'arbustes	0	89	71	160
	32. Cépées d'arbres	0	0	15	15
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	0	27	0	27
	52. Alignements d'arbres émondés	0	0	134	134
	61. Hauts jets d'âges différents	0	0	33	33
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	0	0	171	171
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	58	0	104	162
		58	116	980	1 154

Pour connaître le détail des niveaux de priorité attribués à chacune des haies de l'exploitation, se référer au tableau détaillé ainsi qu'à la cartographie des priorités d'intervention de gestion des haies de l'exploitation, situés en partie 2.

Les jeunes haies ont été classées comme peu urgente car elles comportent peu de bois valorisable néanmoins, il sera important de s'occuper de leur mise en forme avec taille de formation, recépage...

La haie en urgent (n°11) est à surveiller car il y a notamment un frêne très dépréssant dessus et que c'est l'une des seules sur lesquelles il y a du bois récoltable dans l'immédiat.

La majorité des autres haies auront besoin d'un peu de temps avant d'être valorisables mais elles assurent déjà une bonne capacité d'accueil pour la biodiversité.

3. Préconisations de gestion par type de haie

Chaque type de haie nécessitent des modalités de gestion adaptées et durables. Les grands itinéraires techniques de gestion et à l'échelle de la haie et préconisation de coupe à l'échelle de l'individu (arbre ou arbuste) sont décrits ci-dessous.

	Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Longueur	Description du type & Préconisation de gestion
	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	451.62 m	Haie de plantation, installée sur un linéaire donné, avec des essences choisies et ordonnées selon une séquence précise. Haie à former et à protéger avec recépage dans les premières années et taille de formation sur les hauts jets afin d'obtenir des haies bien étagées et productives.
	31. Cépées d'arbustes	160.49 m	Haies constituées d'essences telles que les noisetiers, le charme, le frêne, l'aubépine, le prunelier, fusain cornouiller sans haut-jets... Les Cépées d'arbustes sont souvent peu productives du fait du peu de ligneux qui les constituent. Recépage à ras-du -sol des cépées adultes, matures ou sénescentes. Conserver les cépées les plus jeunes en place. Attention aux potentiels jeunes arbres de haut-jets/essences à croissance lente qui pourraient s'y développer et qui sont à conserver. Recépage complet sur toute la longueur du tronçon préconisé sauf indication contraire dans les tableaux annexes (+ le long des cours d'eau) Regarnis possible si besoin Attention à protéger la haie de l'aboutissement et du passage de lamier/épareuse lors de la repousse. Possibilité d'introduire des essences de haut jet si on souhaite diversifier la haie.
	32. Cépées d'arbres	15.27 m	Arbres recépés qui permettent la création de plusieurs brins sur la souche. Les Cépées d'arbres sont productives grâce à leur forte capacité de croissance entre autres .Recépage à ras-du -sol des cépées adultes, matures ou sénescentes. Conserver les cépées les plus jeunes en place. Attention aux potentiels jeunes arbres de haut-jets/essences à croissance lente qui pourraient s'y développer et qui sont à conserver. Balivage possible si on souhaite Recépage complet sur toute la longueur du tronçon préconisé sauf indication contraire dans les tableaux annexes (+ le long des cours d'eau) Regarnis possible si besoin Attention à protéger la haie lors de la repousse.
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	27.26 m	Recépage à ras-du -sol des cépées adultes, matures ou sénescentes. Conserver les cépées les plus jeunes en place. Attention aux potentiels jeunes arbres de haut-jets/essences à croissance lente qui pourraient s'y développer et qui sont à conserver. Balivage possible si on souhaite Recépage complet sur toute la longueur du tronçon préconisé sauf indication contraire dans les tableaux annexes (+ le long des cours d'eau) Regarnis possible si besoin Attention à protéger la haie de l'aboutissement et du passage de lamier/épareuse lors de la repousse.
	52. Alignements d'arbres émondés	134.11 m	Alignement d'arbres conduit en émonde (coupe de la tête et prélèvement régulier des branches latérales repoussant sur le tronc). La valorisation d'émonde est plutôt complexe notamment lorsque ces dernières n'ont pas été entretenues depuis longtemps. Sur la ferme, les émondés présentes semblent pas ou peu reprenables (Grosses branches et arbres déjà un peu dépréssant) et nécessiteraient l'intervention d'un élagueur professionnel.
	61. Hauts jets d'âges différents	33.19 m	Prélever les arbres matures en faisant attention aux jeunes arbres. Taille de formation à mener sur les jeunes sujets. Pas de coupe rase, toujours maintenir des sujets. Possibilité d'utiliser la régénération naturelle pour développer une strate basse en laissant la haie se débrouiller après les coupes (mise en défend. La lumière générée devrait permettre à d'autres essences de se développer)
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	171.32 m	Élagage doux en évitant les branches charpentières sur les hauts jets. Préserver les arbres d'avenir, les baliveaux, les essences d'accompagnement. Prélèvement de certains haut-jets matures possible, toujours en conserver sur la haie. Recépage des arbustes et cépées d'arbres. Balivage possible pour développer de nouveaux haut-jets. Conserver un équilibre entre les strates Préserver les essences à croissance lente. Taille de formations sur les haut-jets pour renouvellement de la strate arborescente.
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	162.18 m	
		1,155.44 m	

Les différentes formes d'arbres

Guide de préconisations de gestion durable des haies
Schéma A.1.1 : Cépée avec multiples jeunes rejets

©Afac-Agroforesteries



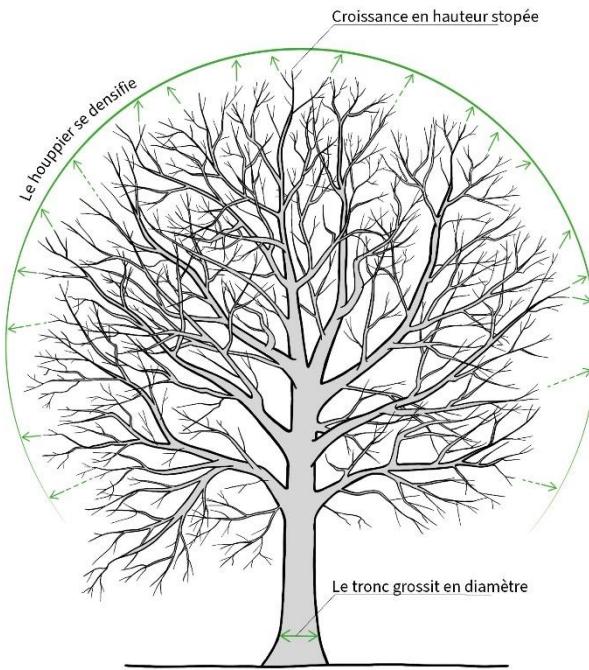
La cépée :

Arbre ou arbustes composés de multiples brins partants de la souche obtenus par recépage (coupe du tronc unique au départ puis coupe des brins au ras du sol)



Guide de préconisations de gestion durable des haies
Schéma B.1.1 : Développement du haut jet adulte

©Afac-Agroforesteries - ©Dessin : Alicia Moret - 2023

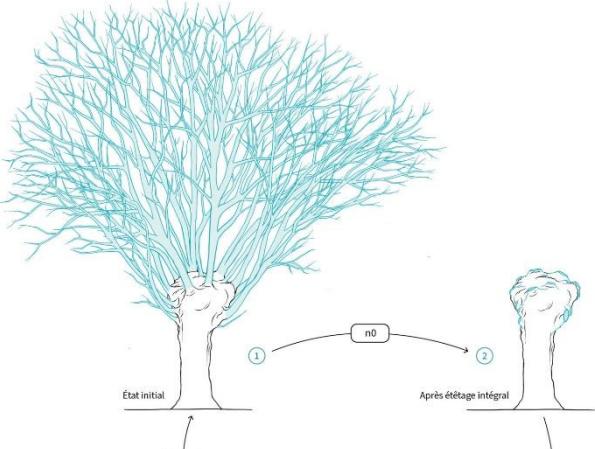


Le haut-jet :

Arbre avec un tronc unique, souvent de taille importante. Sa structure se déploie autour de branches principales dites « charpentières ». Ce sont des arbres qui sont souvent conduits pour la production de bois d'œuvre avec un fût le plus long et droit possible.



Guide de préconisations de gestion durable des haies
C.1.3 Schéma du cycle régulier de gestion du têtard



Le têtard ou la trogne :

Haut-jet à qui on a coupé la tête initiale pour former une tête d'où partent toutes les branches. C'est une forme qui permet la production de bois de chauffe notamment tout en conservant un fût valorisable en bois d'œuvre par exemple.



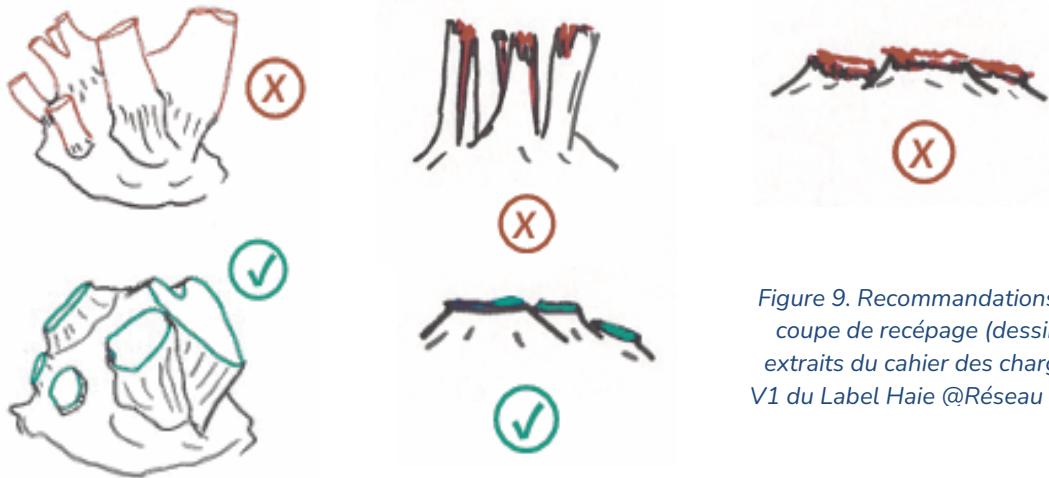


Figure 9. Recommandations de coupe de recépage (dessins extraits du cahier des charges V1 du Label Haie @Réseau Haie



Figure 10. Cépées d'aulne mûres pouvant être recépées

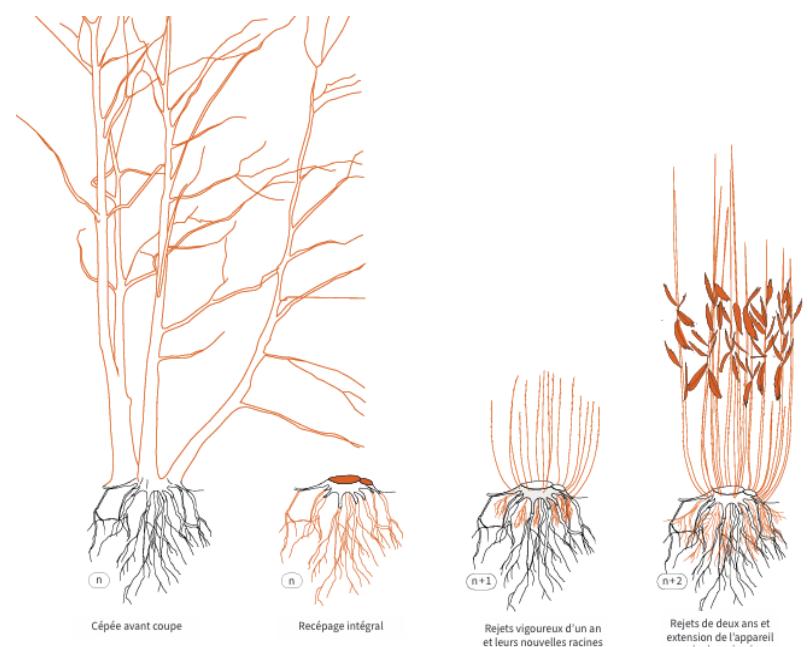


Figure 11. Schémas sur l'évolution d'une cépée après le recépage, issus du Guide de préconisations de gestion durable, Réseau Haie France

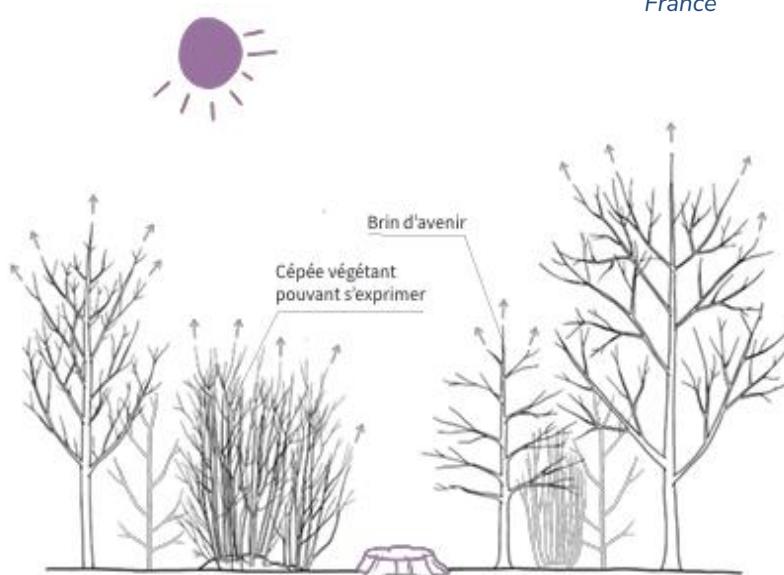


Figure 12. Schéma illustrant une coupe de mise en lumière avec prélèvement de haut jet mûre pour le développement de jeunes arbres et arbustes. Issu du Guide de préconisations de gestion durable, Réseau Haie France

II.POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES

1. Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement

Les tableaux ci-dessous présentent, d'une part, les résultats du potentiel de production de bois aux premières années de gestion, calculé à partir des haies du niveau de priorité urgent, qui prend en compte l'état des haies au moment de l'établissement du Plan de gestion durable des haies et d'autre part, du potentiel de production de bois à terme après une remise à niveau de la gestion des haies. pour ne pas risquer d'impacter le capital sur pied

Ainsi il a été déterminé que le linéaire moyen prélevable les premières années (haies urgentes) est de **8,3 m/an** puis passera à **55,01 m/an** en cycle de gestion normal.

Potentiel de production de bois théorique

Prenant en compte un cycle de gestion normal à terme

Linéaire annuel à entretenir		Volume	Produit
Type de haie	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
23. Haie jeune plantée (-10 ans) Intervention tous les 20 ans	22,58	6.67	1.51
31. Cépées d'arbustes Intervention tous les 15 ans	5,96	25.10	1.51
32. Cépées d'arbres Intervention tous les 20 ans	0,76	44.86	0.34
42. Cépées d'arbres et d'arbustes Intervention tous les 15 ans	1,82	38.77	0.71
52. Alignements d'arbres émondés Intervention tous les 20 ans	0,00		
61. Hauts jets d'âges différents Intervention tous les 20 ans	1,66	0 (Valorisation autre : bois œuvre.)	
72. Hauts jets avec cépées d'arbustes Intervention tous les 15 ans	11,42	20.85	2.38
74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes Intervention tous les 15 ans	10,81	28.56	3.09
Linéaire annuel à entretenir (m/an) :	55,01	Production théorique :	10
		map = m3 apparent	plaquette

Potentiel de production de bois aux premières années de gestion

Prenant en compte l'état actuel des haies

Linéaire annuel à entretenir			Volume	produit
Type de haie	Potentiel	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes Intervention tous les 7 ans	Normal	8,30	30.50	2.5
	Linéaire annuel à entretenir (m/an)	8,30	Production théorique :	2.5
			map = m3	plaquette

Au vu du peu de linéaire prélevable annuellement, je vous conseille de prélever un linéaire « plus important » tous les 5-6 ans et ce afin de diluer les coûts d'intervention de la déchiqueteuse et de l'abatteuse. En effet, en prélevant 200 m tous les 5 ans (au lieu de 55 m/an) vous aurez des coûts d'exploitation plus faible et une optimisation des coûts de chantier (sauf si vous décidez de faire ça à la main). Entre les coupes, vous aurez le temps d'entretenir vos haies (taille de formation etc) 17 A noter également que d'ici une dizaine d'années, les jeunes haies devraient entrer en production et passer dans les catégories haut-jets avec cépées d'arbustes par exemple, qui sont beaucoup plus productives .

Partie 2 : Atlas cartographique,

Atlas cartographique, reportage photographique et tableaux descriptifs

Atlas cartographique :

- Carte 1 : Cartographie de situation de l'exploitation agricole et de ses haies à l'échelle communale
- Carte 2 : Cartographie de la typologie des haies de l'exploitation
- Carte 3 : Cartographie de l'influence du carabe, référent auxiliaire de culture, sur les parcelles agricoles de l'exploitation
- Carte 4 : Cartographie des priorités d'intervention de gestion des haies de l'exploitation
- Carte 5 : Cartographie de travaux d'amélioration et de création de linéaires

Tableaux descriptifs :

- Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies (n° de haie, îlot de la haie, longueur de haie, grands types de haie, sous-types de haie, principales essences, type de facteur dégradant, potentiel de biodiversité, potentiel de bois d'œuvre, niveaux de priorité d'intervention de gestion, potentiel de production de bois, recommandations de gestion particulières)
- Tableau 2 : Tableau descriptif des linéaires à créer et des travaux d'amélioration

Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies

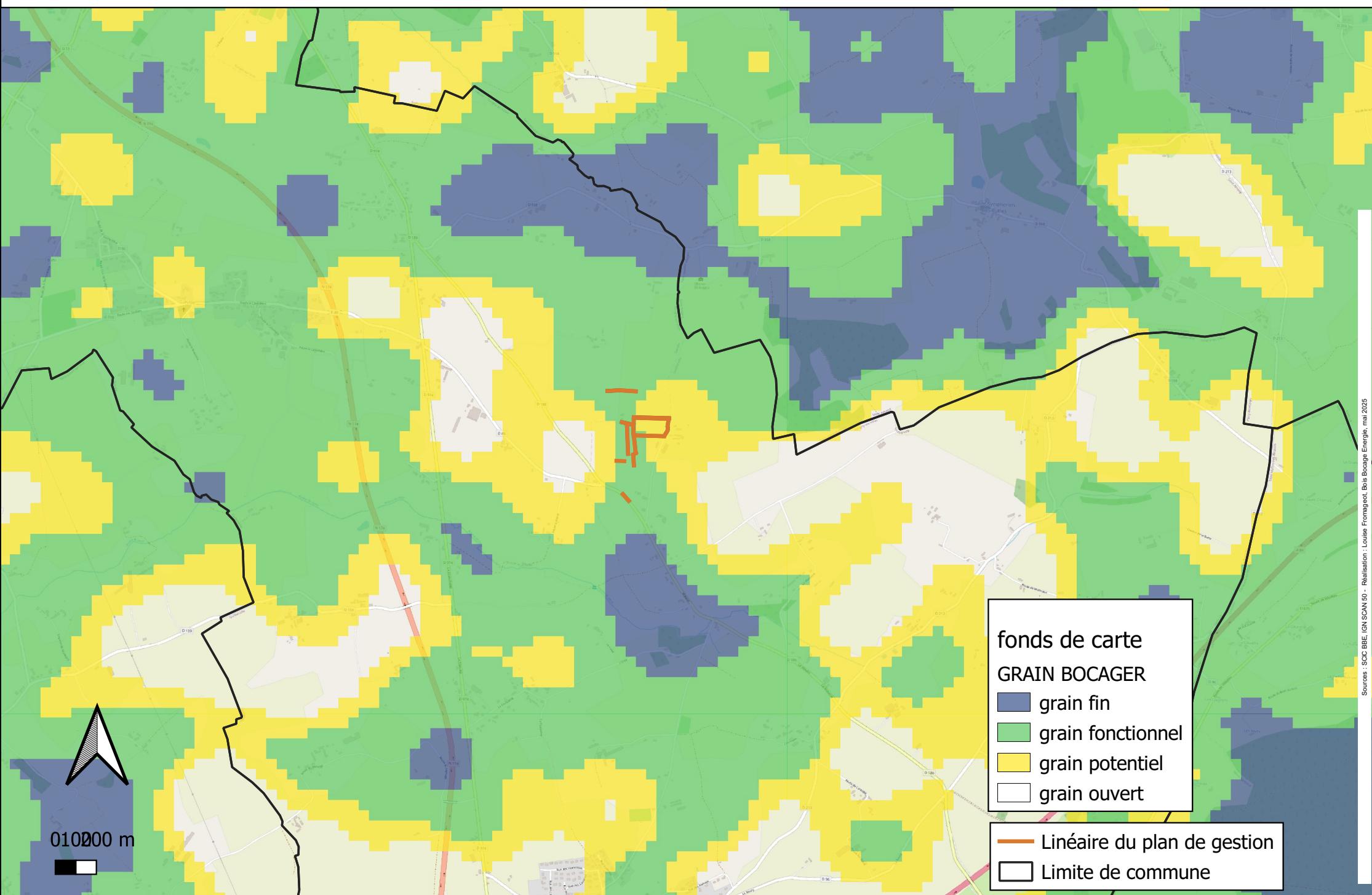
16 tronçons de haies inventoriés 1155 ml									
N° haie	Long. (m)	Sous-type de haie	Priorité d'interv.	Potentiel biodiv.	Potentiel de production	Principales essences	Dégradations	Recommandations de gestions particulières	Commentaires
1	42,8	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	8,2	Normal		Pas de dégradation		Les herbacées ont tendance un peu à étouffer les arbres. Il ne faut pas hésiter à dégager les arbres par endroits. Prévoir une taille de formation.
2	50,7	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	6,6	Normal	Noisetier			Faire la taille de formation pour les futurs haut-jets
3	15,3	32. Cépées d'arbres	Peu urgent	10,4	Densité faible en ligneux - peu de production		Pas de dégradation	Balivage possible, Recépage, Exploitation complète	Il est possible de créer des arbres de haut-jets ou des têtards avec les jeunes frênes sur la haie
4	134,1	52. Alignements d'arbres émondés	Peu urgent	14,8	Densité faible en ligneux - peu de production				Les arbres présents sur la haie sont vieillissants et leur reprise semble difficilement possible. Conserver les arbres en élaguant le bois mort si besoin et rester à distance lors des opérations dans le champ (risque de chutes de branches.) Deux des arbres ont fait une descente de cime, à surveiller. Haie à la limite du patrimonial vu l'âge/la conformation des arbres. Il risque de ne plus y avoir de haies à la mort des arbres actuels si rien n'est fait dans de sens Réfléchir à regarnir et accompagner les jeunes arbres avec un élagage léger.
5	89,4	31. Cépées d'arbustes	Moyennement urgent	13	Normal	Noisetier, Aubépine monogyne, Chêne, Prunellier	Épareuse sur les repousses, Épareuse latérale sur les ligneux	Arrêt du passage de l'épareuse	Attention au passage d'épareuse sur les ligneux (éclatement des branches). Former les jeunes haut-jets.
6	47,1	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	16,2	Normal	Noisetier, Frêne sp	Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du chataignier, etc.),	Exploitation complète, Balivage possible, Recépage Taille de formation	La haie est encore jeune. Surveiller les frênes qui ont semblé-t-il la chalarose. Possibilité de former d'jeunes haut-jets (chênes notamment) ou des cépées. Surveiller frêne = chalarose ?

N° haie	Long. (m)	Sous-type de haie	Priorité d'interv.	Potentiel biodiv.	Potentiel de production	Principales essences	Dégradations	Recommandations de gestions particulières	Commentaires
7	57,0	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	13,8	Normal	Frène sp, Prunellier, Noisetier	Épareuse sur les repousses, Épareuse latérale sur les ligneux	Balivage possible, Recépage, Exploitation complète	
8	75,6	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	5,2	Normal	Charme, Fruitiers sauvages indéterminés	Pas de dégradation		Taille de formation à prévoir sur les futurs haut-jets et les fruitiers. Recépage de certains arbustes/arbres de bourrage à prévoir.
9	27,3	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	16	Normal	Orme champêtre	Épareuse latérale sur les ligneux	Recépage	Conserver le néflier, attention à l'entretien d'emprise.
10	71,1	31. Cépées d'arbustes	Peu urgent	8,4	Densité faible en ligneux - peu de production	Noisetier	Pas de dégradation	Recépage	Préserver l'If et les pommiers. La haie est plutôt jeune mais les arbres sont vigoureux. Maintenir la haie comme ça et si on est gêné par certains brins, les couper à la base.
11	58,1	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	17,8	Normal	Chêne, Noisetier	Dépérissement de la végétation ligneuse	Prélèvements sanitaires, Exploitation complète, Recépage, Balivage possible Élagage uniquement	Surveiller les vieux frênes dépréssant, à conserver tant qu'il n'est pas dangereux (Biodiv). Il y a du bois mais peu de cépées valorisables. Un élagage des haut-jet pourrait être intéressant pour permettre à la lumière d'atteindre le sol et favoriser la régénération de la haie avec de nouveaux jeunes arbres.
12	168,2	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	10,4	Normal	Prunier sauvage, Chêne	Pas de dégradation		Haie de jeunes arbres, on peut replanter dans les trous pour combler le vide. Taille de formation des arbres à envisager.
13	171,3	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	Peu urgent	9,4	Densité faible en ligneux - peu de production			Recépage Élagage uniquement	Surveiller les haut-jets (plutôt vieux) pour voir si besoin d'élagage. Les noisetiers sont plutôt jeunes et devraient produire du bois dans le futur.
14	33,2	61. Hauts jets d'âges différents	Peu urgent	6,8	Normal	Peuplier, Aubépine monogyne	Pas de dégradation	Taille de formation	
15	79,6	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	8,6	Normal	Charme, Sureau noir, Prunellier	Pas de dégradation		Jeunes arbres à former sur la haie pour Haut-jets ou cépées. On peut fragiliser les ronces par endroit pour regarnir dans les trous.

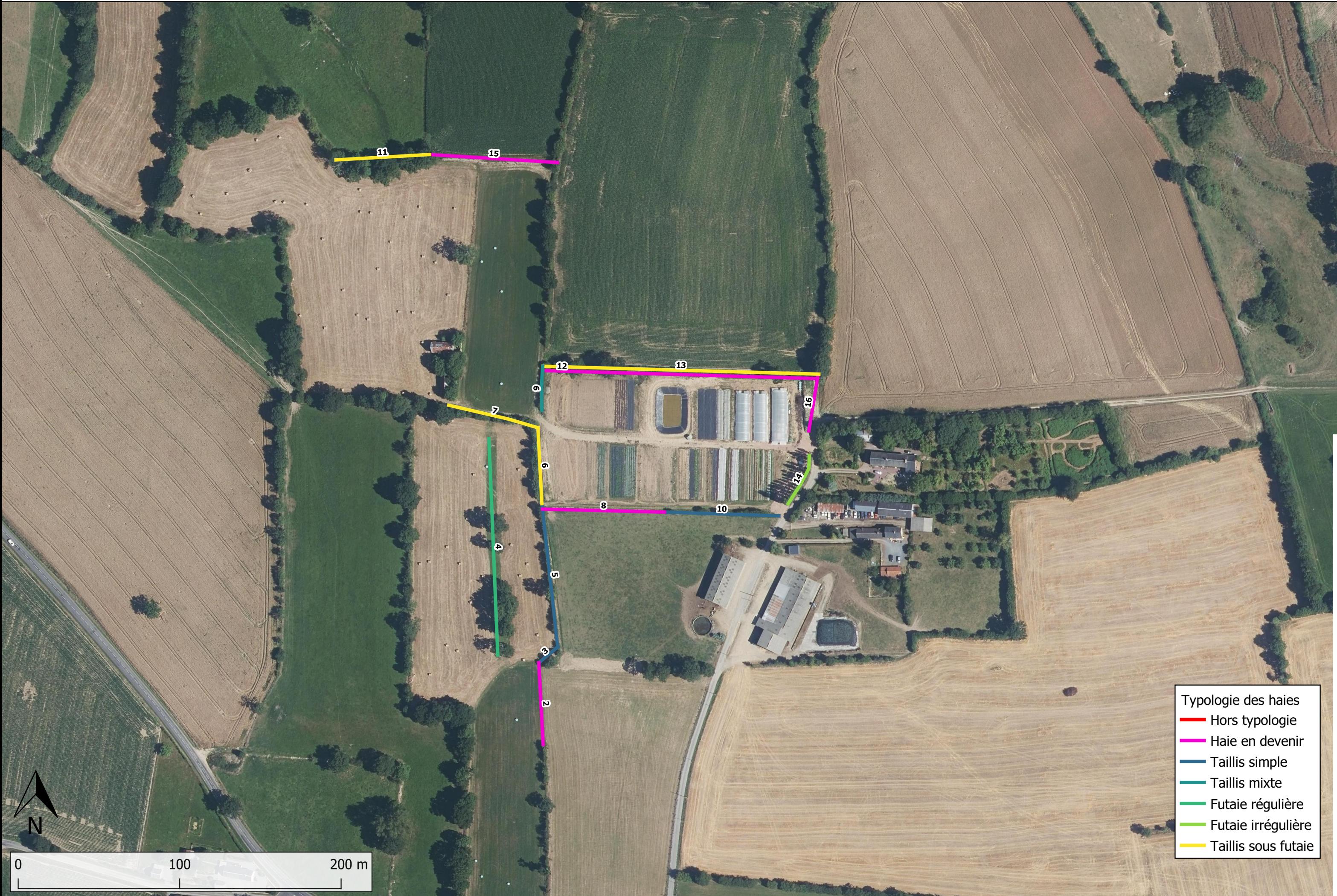
N° haie	Long. (m)	Sous-type de haie	Priorité d'interv.	Potentiel biodiv.	Potentiel de production	Principales essences	Dégradations	Recommandations de gestions particulières	Commentaires
16	34,6	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	7,4	Normal		Pas de dégradation		Haie en bon état, pas de travail particulier à faire sauf si on souhaite former des cœpées par exemple (charme).

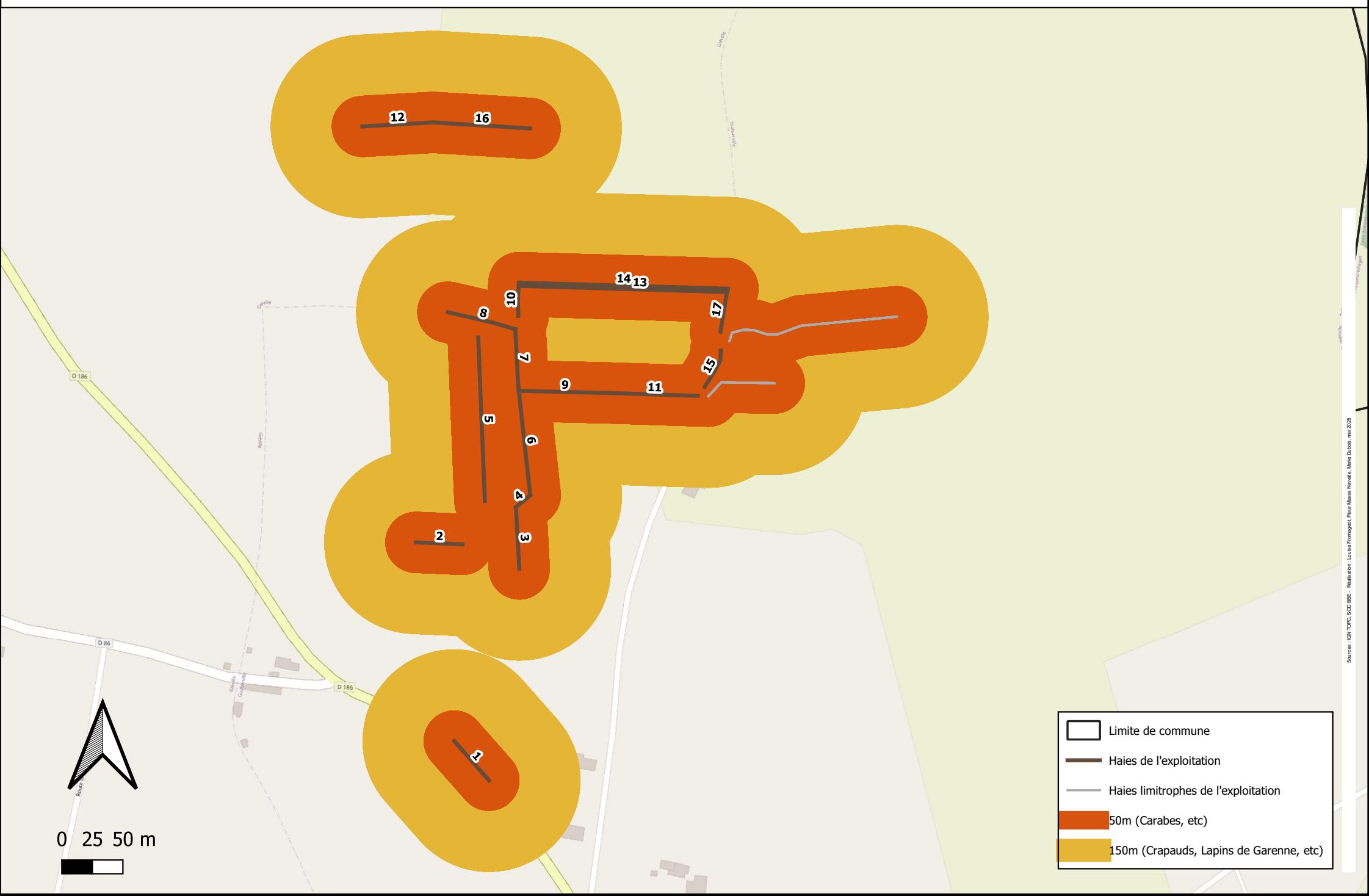
Tableau 2 : Tableau descriptif des linéaires à créer et des travaux

N° haie	N° îlot	Long. (en m)	Travaux d'amélioration
1	NU	42,84	Taille de formation
10	NU	71,07	Favoriser la régénération naturelle, Regarnies de haies
12	NU	168,23	Taille de formation, Regarnies de haies
13	NU	171,32	Résoudre impact gestion interface (route, voisin..), Favoriser la régénération naturelle, Regarnies de haies
15	NU	79,57	Taille de formation, Regarnies de haies, Favoriser la régénération naturelle
16	NU	34,62	Taille de formation
2	NU	50,73	Taille de formation
3	NU	15,27	Favoriser la régénération naturelle
7	NU	57,01	Taille de formation
	Total :	690,66 m	



Typologie des haies







Travaux d'amélioration et de création de linéaires

